



problème avec artisan électricien

Par **raph**, le **13/01/2009** à **06:14**

Bonjour,

j'ai demandé un devis pour la motorisation de mon portail à un électricien. Celui ci me fait un devis et me conseil d'acheter moi même le kit car il me dit si non qu'il me coutera plus cher en passant par lui. Je vais donc dans le magasin acheter un kit de motorisation. Il faut un kit de motorisation à compa, moi n'y connaissant rien je demande à un vendeur qui me dit ne pas connaître ce kit et me suggère d'acheter un kit à vérin dans le rayon. Chose que je fais. Puis je donne ce kit à l'électricien qui me dit parfait lit la notice et l'installe. Après quinze jours d'utilisation cel ane fonctionne plus et a dégradé mon portail. Il apparaît que l'on ne m'a pas vendu le bon kit et l'artisan s'est contenté de l'installer sans m'alerter du problème alors qu'il est spécialiste dans la motorisation. Le directeur du magasin me dit reconnaître ses responsabilité. Est ce que l'électricien n'a pas un devoir de conseil et de résultat. Merci à vous de me dire si la responsabilité de l'électricien peut être engagée.